



HAL
open science

'A cet endroit' vs. 'dans un tel endroit': ce que 'à' nous dit d'"endroit" et vice-versa

Michel Aurnague

► To cite this version:

Michel Aurnague. 'A cet endroit' vs. 'dans un tel endroit': ce que 'à' nous dit d'"endroit" et vice-versa. *Langages*, 2009, n° 173, pp.34-53. hal-00947359

HAL Id: hal-00947359

<https://hal.science/hal-00947359>

Submitted on 29 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A cet endroit vs. dans un tel endroit :
ce que à nous dit d'endroit et vice-versa

Michel Aurnague

CLLE-ERSS (UMR 5263), CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail

This paper deals with the analysis of *endroit* ('place') considered through its combination with the preposition *à* ('at'). In its "dependent" use –explicit or implicit reference to an encompassing element–, this term denotes fixed entities in a frame of reference, to which a space portion is sometimes associated (main ingredients of the notion of "location"). However, the semantics of *endroit* does not indicate the position of the entity denoted and its association with *à* requires further linguistic material to be added (the locating use of *à* selects "specified locations"). In its "autonomous" use, *endroit* identifies geographical locations and buildings rather than objects. Like common nouns of geographical locations, its combination with *à* needs to specify the localization of the location introduced. But the specification often entails a shift from the autonomous use to the dependent use, illustrating the tenuous frontiers between them.

1. Introduction : la préposition *à* et la notion de « lieu spécifié »

Ainsi que l'ont mis en évidence les travaux précurseurs de Vandeloise (1987, 1988), la distribution des usages spatiaux de la préposition *à* – qu'ils soient statiques ou dynamiques – répond à des contraintes sémantiques assez strictes. Dans son emploi statique (auquel nous nous intéressons ici), *à* fait appel à deux règles d'usage (Vandeloise 1988). La première de ces règles couvre les emplois dans lesquels le site – entité de référence ou localisatrice – introduit par la préposition « localise » à proprement parler la cible – entité localisée. En dehors des contraintes habituelles s'appliquant à la cible et au site des relations spatiales (ex : taille relative, mobilité d'une entité par rapport à l'autre ; cf. (Vandeloise 1986)), l'auteur montre que, dans cet emploi localisateur, la position du site doit être connue/spécifiée dans le savoir partagé des locuteurs. En d'autres termes, le site est censé remplir une « fonction de localisation ». Parmi les observations qui étayaient cette hypothèse, on notera que si la préposition *à* accepte uniformément les noms propres de lieux (1-2), son association à des sites introduits par un article indéfini (3-4) est, bien souvent, écartée :

- (1) *Léopold est à Liège*
- (2) *Léopold est au Luxembourg*
- (3) ??*Léopold est à une maison*
- (4) **Paola est à une plage*

Les distributions obtenues lorsque le site est introduit par un article défini sont plus contrastées, certaines descriptions étant acceptables ((5-6) avec interprétation définie, et non générique, de l'article défini) et d'autres pas (7-9) :

- (5) *Elisabeth est à l'église*
- (6) *Max est au hangar*
- (7) **Elisabeth est au poteau téléphonique*
- (8) **Léopold est au rocher*
- (9) **L'oiseau est à l'arbre*

Vandeloise souligne cependant que des exemples tels que (7-9) peuvent, sous certaines conditions, devenir acceptables. Ceci se produit quand un modifieur confère au nom de site le

statut de nom propre de lieu (10-11) ou quand un Nom de Localisation Interne (NLI) est utilisé pour se référer au site (12) :

(10) *Elisabeth est au poteau téléphonique n°3*

(11) *Léopold est au rocher de la Vierge Folle*

(12) *L'oiseau est au pied/centre/sommet de l'arbre*

La seconde règle d'usage dégagée par Vandeloise suppose que l'entité-cible de la description participe à une « routine sociale » ou activité évoquée par le site, ce dernier étant alors qualifié de « site intégré » (ex : *Léopold est à la fenêtre* ; *Léopold est à son établi* ; *Baudouin est au piano*). Cet emploi de la préposition *à* fait massivement appel à l'interprétation générique de l'article défini¹ et suppose des contraintes assez importantes quant à la nature de la cible et à la configuration que cible et site déterminent (dans le cadre de la routine).

Si nous revenons, plus loin, sur ce deuxième usage de *à*, c'est surtout au premier emploi de la préposition que nous nous intéresserons ici. Nous avons tenté, dans divers travaux (Aurnague 1996, 2004, Aurnague et al. 2005), de caractériser plus précisément les sites sous-tendant la première règle d'usage de Vandeloise et qui remplissent, comme on l'a indiqué, une « fonction de localisation ». Ces observations ont montré que les sites concernés sont, la plupart du temps, des entités fixes ou stables dans un cadre de référence donné qui, en outre, déterminent/définissent des « portions d'espace » (les entités répondant à ces critères ont été qualifiées de « lieux »). Les lieux géographiques entrent dans cette définition puisqu'ils sont stables dans le cadre de référence terrestre et présentent, au-delà de leur stricte surface au sol, une portion d'espace dans laquelle d'autres entités peuvent être localisées (Vieu 1991). Mais cette définition s'applique également aux NLI (ex : *haut, derrière, intérieur, bord, extrémité*) qui dénotent des parties/zones stables au sein du cadre de référence que constitue l'entité-tout (combinée au NLI) et auxquelles des portions d'espace sont fréquemment associées. A ce stade, il est important de souligner que les entités pour lesquelles l'une ou l'autre des deux propriétés fondamentales que sont la fixité/stabilité (fix) et la présence d'une portion d'espace (esp) n'est pas vérifiée ne répondent pas à la définition de lieu évoquée plus haut et sont considérées comme étant des « objets » (Aurnague 1996, 2004, Aurnague et al. 2005). C'est le cas, par exemple, d'un couteau (-fix, -esp), d'un balai (-fix, -esp), d'un verre (-fix, +esp), d'une commode (-fix, +esp), d'un poteau (+fix, -esp) ou d'un rocher (+fix, -esp)². Afin de compléter ce panorama, on remarquera que, tout en ayant des propriétés semblables aux lieux géographiques (stabilité dans le cadre de référence terrestre, détermination d'une portion d'espace), les bâtiments ou habitations se rapprochent, par certains aspects, des objets : comme ces derniers, ils sont, en particulier, structurés en « composants » ou parties fonctionnelles bien identifiées. Le statut ambivalent de ces entités est, notamment, révélé par le fonctionnement des « génitifs » locatif et possessif du basque (Asher 2007, Aurnague 1998, 2002, 2004 ; cf. infra et section 3). A côté des lieux et des objets, on distingue donc la catégorie des bâtiments/habitations ou « entités mixtes ».

Le fait, pour un site, d'être un « lieu » tel que défini ci-dessus, n'est cependant pas suffisant pour qu'il remplisse une fonction de localisation et puisse être associé à la préposition *à* (dans

¹ Le caractère générique de l'article se manifeste notamment par la capacité qu'ont la plupart des expressions concernées (ex : *être à l'école/à la fenêtre/au fourneau/à la montagne/au lit/au piano*) de référer à plusieurs sites du même type : *Tous les villageois sont à la fenêtre* ; *Tous les poulets sont au four* ; *Tous les enfants sont à l'école/au lit* ; *Tous les vacanciers sont à la montagne* ; *Les deux concertistes sont au piano*. Dans le cas d'un site unique, le contexte situationnel et/ou la connaissance du monde peuvent cependant ajouter à la description une dimension localisatrice (interprétation définie de l'article envisageable, expression conjointe de l'activité et de la localisation). Borillo (2001) et Aurnague (2004) approfondissent ces phénomènes et montrent que les deux usages de *à* (localisation et routines) ne sont pas totalement disjoints.

² L'appartenance à la classe des « objets » n'est pas nécessairement figée et il est possible qu'une entité devienne un lieu en acquérant l'un ou l'autre des traits manquants. Des facteurs contextuels (voir note 3) aussi bien que culturels (Aurnague 2004) peuvent présider à cette (re)categorisation.

son premier emploi « localisateur »). Outre la fixité dans un cadre de référence et la présence d'une portion d'espace, il faut, en effet, que la position du site dans ce cadre soit spécifiée/connue (ou supposée telle) si bien que l'on a affaire à des « lieux spécifiés ». C'est le cas des lieux géographiques et des entités mixtes identifiés par un nom propre ((1-2) et (10-11)) ou introduits par un article défini (interprétation définie : 5-6) mais également des entités dénotées par les NLI (12) dans la mesure où ces marqueurs précisent, dans leur sémantisme même, la localisation des parties découpées au sein de l'entité-tout (à travers des informations orientationnelles (ex : *haut, avant, gauche*), topologiques (ex : *intérieur, bord, coin*) ou liées à la distance (ex : *centre, milieu, extrémité*)). L'emploi localisateur de la préposition *à* est donc à la fois sous-tendu par la notion de lieu (+fix, +esp) et par celle de spécification (+spc), la mise à l'écart de l'une des deux contraintes aboutissant, généralement, à des constructions problématiques voire inacceptables. Ainsi, et malgré le recours à un article défini (interprétation définie : +spc), une entité de type « objet » (absence de fixité (-fix) et/ou de portion d'espace (-esp)) ne pourra servir de site à la préposition *à* dans son emploi localisateur (7-9 : +fix, -esp, +spc ; **La mouche est au verre* : -fix, +esp, +spc). Une entité présentant les propriétés d'un lieu (+fix, +esp) mais dont la position n'est pas spécifiée (article indéfini : -spc) ne sera pas davantage acceptable dans ce type de description (3-4).

A la lumière de ces données, et en se focalisant plus particulièrement sur la catégorie des « lieux », il apparaît que si les lieux géographiques et les entités mixtes occupent une position fixe dans le cadre terrestre, cette position n'est pas nécessairement connue/spécifiée : seul le recours à un article défini, à des modificateurs éventuels ou à un nom propre est capable de garantir un certain niveau de spécification (référence à des « lieux spécifiés »). Les lieux identifiés au moyen de NLI fonctionnent, de ce point de vue, assez différemment car le sémantisme intrinsèquement localisateur et « relationnel » de ces marqueurs présuppose l'existence d'une entité-tout à l'intérieur de laquelle ces zones s'organisent et sont repérées : fixité dans le cadre de référence (entité-tout) et spécification (de la position) vont ici de pair (les zones dénotées sont systématiquement des « lieux spécifiés »)³. La convergence que semble dessiner la préposition *à* entre lieux géographiques spécifiés (introduits par un déterminant défini ou un nom propre : (5-6) ; (1-2) et (10-11)) d'une part, et NLI (12) d'autre part, n'est pas propre au français. Elle s'observe également en longgu, langue océanienne dans laquelle les prépositions locatives « simples » – comme le marqueur locatif polyvalent *i* (*à*) et l'allatif *vu* (*à/vers*) – sélectionnent des noms propres de lieux géographiques, des NLI ou bien des expressions se référant à des localisations connues/habituelles telles que *mon/notre village, ma/notre maison* (13-14 ; la combinaison de ces prépositions à des noms communs non spécifiés paraît rejetée) (Hill 1996). Il en va de même en basque où NLI et noms propres de lieux géographiques (ou d'entités mixtes) se combinent quasi exclusivement au génitif locatif *-ko* (plutôt qu'au génitif possessif *-(r)en*) dans les descriptions mettant en jeu des relations de partie à tout (15-16 ; Aurnague 1998, 2002, 2004). Au-delà de quelques faits ponctuels, le rapprochement entre le fonctionnement des expressions dénotant des lieux géographiques spécifiés (en particulier noms propres de lieux) et celui des NLI a rarement été effectué dans la littérature. Les mécanismes qui pourraient expliquer cette convergence ont encore moins été explorés. C'est précisément cette lacune que viennent combler les notions de lieu et de spécification, grâce à l'interaction complexe à laquelle elles se prêtent.

³ Une entité ayant les caractéristiques d'un objet (absence de fixité et/ou de portion d'espace) peut, provisoirement et dans des conditions bien déterminées, être recatégorisée comme un lieu (Aurnague 2004). C'est le cas, entre autres, d'objets tels qu'une chaise ou un tabouret (-fix, -esp) utilisés comme repères dans une « situation de jeu » (ex : *Maintenant, je suis à la chaise/au tabouret !*). Ce type d'exemple suppose un contexte situationnel bien précis et, notamment, la présence d'un cadre de référence englobant au sein duquel les « objets » jouent un rôle de jalon et revêtent, très provisoirement, un caractère fixe/stable et spécifié (tout en déterminant, dans leur proximité, des portions d'espace localisatrices). Dans ces situations « construites », comme dans le cas des NLI, fixité et spécification de la position fonctionnent donc conjointement.

- (13) *mwaene e la vu komu/Honiara*
homme 3sg aller à village/Honiara
L'homme est allé à son village/Honiara
- (14) *m -e la hou ta'asi-a na vu vu'a*
conj-3sg aller là lancer-3sg perf à bas
... et alors elle le jeta en bas
- (15) *Gilentegiko behitegian*
Gilentegi-gén loc étable-ines
dans l'étable de (la maison appelée) Gilentegia
- (16) *zuhaitzaren gaineko adarrak*
arbre-gén poss haut-gén loc branche-dét pl
les branches du haut de l'arbre

Les noms génériques de localisation spatiale (ex : *endroit, lieu, place, région, zone*) offrent un matériau empirique supplémentaire permettant de mettre à l'épreuve et d'approfondir les concepts déjà introduits. L'observation des emplois de *place* fondés sur la notion de « place-repère » (Vandeloise 1999, 2001) a ainsi montré que les descriptions dans lesquelles figure ce terme peuvent, pour une large part, être mises en parallèle avec les deux usages de la préposition *à* dégagés dans Vandeloise (1988) : alors que certaines places-repère sont sous-tendues par un ordre préétabli de type spatial et identifient des lieux spécifiés (ex : *Le livre est à sa place, dans l'armoire*), d'autres places-repère paraissent mettre en jeu un ordre plus social et conventionnel dont les routines constituent un exemple des plus appropriés (ex : *La place d'un marmiton est au fourneau*) (Aurnague 2004, à paraître).

Dans cet article nous nous concentrons plus spécialement sur le nom générique de localisation *endroit*, utilisé de manière « dépendante » comme « autonome ». Le premier emploi de ce terme nous conduira à souligner – par-delà les différences – d'importantes similitudes avec le fonctionnement des NLI, notamment pour ce qui concerne la combinaison avec *à*. L'emploi autonome d'*endroit* (et son comportement vis-à-vis de *à*) confirmera, quant à lui, la « parenté » entre lieux géographiques et entités localisées au sein du cadre de référence défini par une entité non géographique (objet).

2. Emploi dépendant d'*endroit* et NLI : la localisation à l'intérieur d'un cadre de référence

Le premier emploi examiné requiert qu'*endroit* soit associé à une entité-tout jouant le rôle de cadre de référence. Cette entité est parfois rendue explicite par la description (17-18) mais elle peut, tout aussi bien, être déterminée par le contexte situationnel (18-19). La présence d'un cadre de référence est un point que partage cet emploi d'*endroit* avec le sémantisme de l'adverbe *là* (19). Comme l'a très justement mis en évidence Kleiber (1995a, 1995b), *là* est, en effet, un marqueur de nature anaphorique dans la mesure où il met en jeu des situations impliquant la présence (explicite ou implicite) d'un cadre de référence, ce qui le différencie de l'adverbe *ici* dont le fonctionnement est celui d'un simple déictique/indexical.

- (17) *Le manteau est brûlé/usé à plusieurs endroits*
(18) *Il y a des trous à plusieurs endroits (du manteau)*
(19) *Mets le vase à cet endroit/là*

Par sa nature même, l'usage du nom *endroit* analysé dans cette section fait donc preuve d'une certaine dépendance référentielle et sémantique vis-à-vis d'un cadre englobant (d'où l'appellation « emploi dépendant »), dépendance que mettent certainement en avant les groupes nominaux de la forme *Dét endroit(s) de (Dét) Ntout* (cf. (18, 20)). Si ces données suggèrent un fonctionnement (partiellement) relationnel d'*endroit* par rapport à l'entité-tout

constituant le cadre de référence, cela ne doit pas pour autant occulter la dépendance vis-à-vis de la cible dont il fait parfois preuve (ex : *l'endroit de la blessure* ; cf. (Huyghe 2006a, 2006b, 2007)). Sur le plan référentiel, *endroit* occupe vraisemblablement une position intermédiaire entre le mot *place* sémantiquement dépendant de l'entité-cible (Aurnague 2004, à paraître) et les NLI qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis de l'entité-tout (Aurnague 1996, 2004, Borillo 1999)⁴.

L'usage « dépendant » d'*endroit* permet d'identifier, dans le cadre de référence constitué par l'entité-tout, des entités – dont nous verrons plus loin la nature – y occupant des positions stables/fixes, stabilité que révèlent les énoncés (20-21) :

(20) *L'abeille revient toujours au même endroit de la table*

(21) **Cet endroit de la table a changé de place*

L'originalité de ce terme et sa force consistent, selon nous, dans la grande souplesse qu'il offre au locuteur au moment de désigner, à n'importe quelle(s) position(s) de l'entité-tout, une ou plusieurs zones auxquelles celui-ci souhaite se référer. Cette identification peut ainsi se faire à travers une entité-cible simplement localisée dans le cadre de référence (ex : *l'endroit de la table où s'est posée l'abeille*) aussi bien qu'au moyen de propriétés plus étroitement liées au tout (ex : *l'endroit du manteau où se trouve le trou/la tache* ; *l'endroit troué/taché du manteau*) mais qui conservent, en même temps, un caractère accidentel ou contingent⁵. Ce processus de mise en évidence de certaines entités d'un cadre de référence a pour corollaire le contraste qui s'établit avec les zones de l'entité-tout ne présentant pas les propriétés requises (Huyghe 2006a, 2006b, 2007). L'énoncé (22) montre, à ce propos, qu'une entité est potentiellement segmentable en une multitude d'« endroits », ce que viennent confirmer d'autres observations (voir plus loin) :

(22) *Un seul endroit de la spatule n'est pas couvert de miel*

Sans en faire une liste exhaustive ni les discuter dans le détail, nous passons maintenant en revue les caractéristiques principales des entités que le terme *endroit* (emploi dépendant) permet d'identifier au sein d'un tout. Une propriété essentielle, qui distingue *endroit* de noms génériques de localisation tels que *zone* ou *région*, est que la ou les entités pointées doivent avoir une extension restreinte/non étendue (Huyghe 2006b). Si la moitié supérieure d'une sphère de bois verni a été décapée (par l'action de l'homme ou du temps), on pourra s'y référer en parlant de la zone – éventuellement de la région – décapée mais pas en utilisant l'expression *l'endroit décapé* : celle-ci ne sera utilisable que si le vernis est absent sur une surface restreinte. La possibilité d'associer des adjectifs de localisation interne tels que *supérieur*, *latéral*, etc. à *zone* et *région* mais pas à *endroit* (ex : *la zone/région supérieure de la sphère* ; **l'endroit supérieur de la sphère*) peut être expliquée sur la base de cette même contrainte d'extension restreinte (comparer avec *l'endroit le plus haut de la sphère*). Cette condition est, selon nous, une conséquence directe de la faculté, soulignée plus haut, qu'a le terme *endroit* d'identifier des entités/zones à n'importe quelle position d'un cadre de

⁴ Le caractère relationnel ou non de *place*, *endroit* et des NLI relativement à la cible et la gradation que cette propriété dessine peuvent être saisis en comparant les constructions relatives, génitives et possessives suivantes :

la place où se trouve le vase ; *la place du vase* ; *sa place*

l'endroit où se trouve la blessure ; *l'endroit de la blessure* ; **son endroit*

l'angle où se trouve la tache ; *??*l'angle de la tache* (avec sens précédent) ; **son angle*.

Il faut noter cependant qu'*endroit*, contrairement à *place*, n'accepte pas systématiquement les constructions génitives (ex : **l'endroit de l'abeille*).

⁵ L'acceptabilité des constructions génitives dans lesquelles *endroit* est associé à l'entité-cible (cf. note 4) est en partie conditionnée par cette distinction entre cibles (« véritables ») momentanément localisées dans le tout et éléments en relation plus étroite avec ce dernier. De façon plus générale, l'aspect souvent contingent/accidentel des propriétés pointées n'est certainement pas étranger à l'apparition fréquente, dans ces constructions génitives, de noms plus ou moins directement associés à des événements.

référence. Un tel fonctionnement suppose souplesse et précision dans le mode d'identification et le recours à *endroit* permet, de ce point de vue, de circonscrire sur un tout un segment coïncidant (pratiquement) avec une cible mobile ou une propriété plus interne, ce que ne peuvent réaliser les termes *zone/région* qui réfèrent à des entités de plus large extension :

(23) *L'endroit/La zone de la paroi où se trouve l'abeille est suintant(e)*

(24) *L'endroit/La région de la paroi où se trouve l'impact est caché(e) par la mousse*

Comme on l'a déjà perçu dans certains des exemples proposés, l'usage dépendant d'*endroit* peut se référer à des parties matérielles d'un tout de « dimensions » diverses, qu'il s'agisse d'une entité ponctuelle (24-25), surfacique (22, 26) ou volumique (27). La possibilité qu'offre une même expression spatiale de dénoter des entités de dimensionnalité variable a déjà été identifiée (Aurnague & Vieu 1993). Ce constat, ajouté à d'autres spécificités de l'espace linguistique, nous a conduits à défendre la non-pertinence de notions de la géométrie classique telles que celle de dimension pour rendre compte du sémantisme des expressions spatiales et à proposer une théorie géométrique plus appropriée à la langue (géométrie cognitive)⁶.

(25) *Cet endroit de la planche est piqué*

(26) *Cet endroit de la planche est couvert de vernis*

(27) *Cet endroit de la planche est vermoulu/épais*

Il n'est cependant pas rare qu'*endroit* identifie des portions d'espace, cette possibilité étant, de façon similaire à ce qui a été observé pour les NLI (mais probablement davantage que pour ces derniers), conditionnée par les propriétés du tout/cadre de référence et, en particulier, par sa plus ou moins grande stabilité (Aurnague 1996, 2004). *Endroit*, associé au billard ou à la table des phrases (28-29), dénote une portion d'espace, contiguë à l'entité-tout, dans laquelle est localisée la cible correspondante (lampe ou chaise) :

(28) *Autrefois une lampe pendait à cet endroit du billard*

(29) *La chaise du président se trouvait à cet endroit de la table*

La propension à considérer l'intérieur défini par une entité comme une de ses parties est assez largement dépendante de la stabilité de cette entité⁷ et, ici encore, *endroit* ne pourra dénoter un morceau de l'intérieur que dans la mesure où celui-ci « appartiendra » à l'entité-tout (couronne posée sur le sol, bassine ou pièce/salle) :

(30) *??Il y a une abeille (en vol) à un endroit de la couronne*

(31) *??Il y a une abeille (en vol) à un endroit de la bassine*

(32) *Il y a une abeille (en vol) à un endroit de la pièce*

Au-delà de la stricte capacité d'*endroit* à identifier des portions d'espace, ces diverses observations nous rappellent que ces éléments immatériels sont toujours définis par rapport à des entités matérielles et en relation avec elles.

Cette possibilité de dénoter des portions d'espace pointe vers une autre propriété d'*endroit* – déjà perceptible dans les remarques antérieures sur le positionnement dans le tout et la dimensionnalité – à savoir que les entités identifiées par ce marqueur possèdent généralement des limites floues (et ceci en dépit de la contrainte d'extension restreinte et du caractère

⁶ Cette géométrie cognitive est exclusivement basée sur des « individus » non ponctuels (dits « individus étendus ») correspondant aux référents spatiaux des entités c'est-à-dire aux portions d'espace que celles-ci occupent. Dans cette approche, l'« espace » n'est pas donné a priori mais construit à partir des seules entités fournies par l'énoncé (et, le cas échéant, son contexte), ce qui permet, notamment, de rendre compte du caractère relationnel (non « absolu ») des descriptions spatiales (Aurnague & Vieu 1993, Vieu 1997).

⁷ Vieu (1991) et Aurnague & Vieu (1993) considèrent que l'intérieur défini par une entité matérielle ne constitue pas une « partie » de cette entité. Si cette propriété peut être attribuée à la plupart des entités matérielles non fixes/stables – « objets » –, elle paraît, en revanche, plus discutable pour les entités mixtes et, plus généralement, pour les entités géographiques. On a là un argument supplémentaire pour distinguer la catégorie des objets de celle des lieux géographiques.

« compact » que les segments découpés peuvent présenter). Ceci n'est, du reste, pas propre à ce terme et s'applique vraisemblablement à bon nombre de noms génériques de localisation (comme, d'ailleurs, aux NLI ; cf. infra).

Cette première analyse d'*endroit* dans son usage dépendant montre que son sémantisme convoque les notions de cadre de référence et de position stable au sein de ce cadre. Par ailleurs, si les entités identifiées peuvent être de nature matérielle, il est également possible qu'elles se réfèrent à des portions d'espace⁸. Ces diverses propriétés – cadre de référence, fixité/stabilité de la position, portions d'espace – constituent les principaux « ingrédients » de la notion de lieu que nous avons été amené à proposer (Aurnague 1996, 1998, 2004, Aurnague et al. 2005) et l'on peut donc dire que les entités identifiées au moyen de l'emploi dépendant d'*endroit* constituent basiquement des « lieux ».

Endroit rejoint en cela les NLI au sujet desquels il a été précisé (section 1) qu'ils dénotent des zones fixes/stables de l'entité-tout constituant leur cadre de référence et ont souvent la capacité d'introduire des portions d'espace contiguës/adjacentes aux parties matérielles circonscrites (Aurnague 1996, 2004). Le repérage de l'entité pointée à l'intérieur du tout est effectué à partir d'informations localisatrices présentes dans le sémantisme même des NLI. Il s'agit d'une propriété essentielle qui différencie d'ailleurs ces marqueurs du terme *endroit*, comme nous allons maintenant le montrer en nous penchant sur la question de la spécification.

Dans son étude des emplois statiques de *à*, Vandeloise (1988) a remarqué que l'emploi localisateur de cette préposition pouvait, dans de rares cas, s'accommoder d'un site associé à l'article indéfini (alors que celui-ci est normalement introduit par un nom propre de lieu ou un nom commun accompagné d'un article défini). L'une des situations mises au jour par l'auteur fait appel à un site/cadre de référence à l'intérieur duquel plusieurs entités du même type sont présentes – et y occupent, au moins momentanément, des positions stables –, pouvant de la sorte servir de localisateurs :

(33) *Max est à une table du café/restaurant*

(34) *Max est à un guichet de la salle de spectacle*

Ces énoncés ne remettent pas réellement en cause les concepts de fonction de localisation et de spécification de la position avancés par Vandeloise pour caractériser le premier usage de *à*. Ils n'invalident pas davantage le fait que, dans cet emploi, *à* sélectionne des entités-sites caractérisables comme étant des lieux spécifiés (voir section 1). Il ressort plutôt de ces descriptions que si la spécification de la position du site est, le plus souvent, réalisée à travers la désignation d'un élément unique, elle peut parfois reposer sur la donnée d'un ensemble d'entités identiques contenues dans le cadre de référence, ensemble auquel est censé appartenir le site. Nous qualifierons ce second procédé d'identification du site, de « spécification sous-spécifiée ». Il semble donc que le découpage/quadrillage du cadre de référence au moyen d'un groupe d'entités (sites) identiques conduise à le doter d'autant d'éléments pouvant jouer un rôle localisateur. Notons que les sites impliqués dans ces descriptions présentent un certain degré de stabilité et déterminent des portions d'espace dans lesquelles des cibles peuvent être localisées : ils répondent en cela à la définition d'un lieu. En outre, et comme l'illustrent les exemples (33-34), il est assez courant que l'on ait affaire à des « sites intégrés » suggérant certaines formes de routines/activités. Ceci confirme le bien-fondé des analyses faisant l'hypothèse de « chevauchements » possibles entre les deux règles

⁸ Comme on l'a souligné, la capacité à référer à des portions d'espace dépend fortement du type d'entité-tout auquel *endroit* est appliqué. La caractérisation du nom *endroit* comme dénotant des lieux ne repose pas tant sur l'introduction systématique de portions d'espace que sur la possibilité d'identifier de tels éléments au sein de « tous » appropriés.

d'usage (localisation et routines) de la préposition *à* (Borillo 2001, Aurnague 2004 ; voir note 1).

Les emplois localisateurs de *à* relevant de la « spécification sous-spécifiée » ne sont pas aussi isolés que les exemples (33-34) pourraient le laisser croire et l'étude des NLI montre que leur fonctionnement peut mettre en jeu ce même procédé. Comme cela a pu être observé (Aurnague 1996), alors que de nombreux NLI au contenu orientationnel ou basé sur la notion de distance (ex : *haut, avant, gauche, centre/milieu*) identifient une zone unique du tout (pas de pluralisation possible), certains de ces marqueurs peuvent dénoter plusieurs parties d'une entité. Les NLI concernés se réfèrent, en général, à des parties périphériques d'une entité-tout (ex : *angle, bord, coin, extrémité*) qu'ils délimitent au moyen d'informations topologiques et/ou liées à la distance⁹. Du fait de leur capacité à dénoter plusieurs éléments à l'intérieur d'un même cadre de référence, ces NLI entrent assez naturellement dans des constructions faisant appel à la spécification sous-spécifiée décrite précédemment (cf. (33-34)) :

(35) *Le tabouret est à un angle du tapis*

(36) *L'inscription est à une extrémité de la baguette*

Les énoncés suivants intégrant le terme *endroit* – tout particulièrement (37) – ne sont pas sans faire écho aux descriptions mises en évidence par Vandeloise ainsi qu'aux emplois de NLI commentés auparavant :

(37) *Il y a un trou à un endroit du manteau*

(38) *Le tableau est taché à un endroit*

(39) *Il y a des abeilles à plusieurs endroits de la poire*

La possibilité de figurer dans de telles constructions paraît d'ailleurs opposer *endroit* au nom générique de localisation *place*, tout au moins lorsqu'il dénote des places-repère non matérialisées (40-41) (Aurnague 2004, à paraître) :

(40) ??*Il y a un livre à une place de l'armoire*

(41) ??*Il y a des livres à plusieurs places de l'armoire*

(42) *Il y a un policier à une place de la tribune*

(43) *Il y a des policiers à plusieurs places de la tribune*

Une première lecture de ces données semble indiquer que, de manière similaire à certains cadres de référence contenant un groupe de places-repère matérielles (42-43), l'application d'*endroit* à une entité-tout s'accompagne d'une décomposition – au moins potentielle ou virtuelle – du cadre correspondant en un ensemble de positions de même nature (vérifiant, notamment, la contrainte d'extension restreinte). Cette hypothèse rejoint et renforce les réflexions précédentes (cf. (22)) relatives à un possible contraste entre les entités auxquelles se réfère *endroit* au sein d'une entité-tout et les autres positions de ce tout. Elle présente aussi l'avantage d'expliquer naturellement le recours à la spécification sous-spécifiée dans le cas

⁹ Il mérite, cependant, d'être souligné que les NLI dont le sémantisme convoque des notions plus géométriques (topologiques ou relevant de la distance) qu'orientationnelles, ne caractérisent pas les parties auxquelles ils se réfèrent sur la base de ces seules propriétés « intrinsèques » mais aussi, et surtout, à travers des informations localisatrices organisées en un système d'oppositions graduées (ex : haut vs. bas, avant vs. arrière, gauche vs. droite, intérieur vs. extérieur-limite(s), centre-milieu vs. périphérie-extrémités). Lorsque certains emplois occultent cette composante localisatrice et se focalisent sur les propriétés strictement géométriques (en particulier topologiques), le nom concerné perd son statut de NLI et présente un comportement proche de celui des noms de composants dans le continuum noms de composants-NLI (Aurnague 1996, 2004). C'est le cas, par exemple, de *surface* dès lors qu'il cesse d'être opposé à *fond* sur l'axe vertical : *La mouche est *à/sur la surface du cube* ; *L'oiseau vole à la surface de l'eau*. De manière plus générale, la focalisation sur les caractéristiques internes et matérielles des entités désignées fait perdre aux « NLI » leur véritable nature : ??*à/sur l'angle fendu de la table* ; ??*au/sur le bord métallique du tableau*.

particulier de ce terme (ainsi que dans celui des groupes de places-repère matérialisées contrairement aux places non matérielles¹⁰).

Pourtant, la spécification sous-spécifiée n'est pas toujours acceptable avec *endroit*. Les constructions spatiales « standard » ci-dessous en sont l'illustration et elles apparaissent, de fait, nettement plus problématiques que les énoncés existentiels en *il y a* considérés plus haut¹¹ :

(44) ??*Le trou est à un endroit du manteau*

(45) ??*L'abeille est à un endroit de la poire*

La différence essentielle entre les deux types d'énoncés réside, selon nous, dans le constat suivant : alors que la construction en *il y a* signale simplement l'existence d'une ou plusieurs entités dans le cadre de référence délimité par l'entité-tout, la construction standard avec sujet défini vise clairement à localiser la cible à l'intérieur de ce cadre (à y développe tout son potentiel localisateur). Or la grande souplesse avec laquelle *endroit* est capable de désigner une position (quelconque) dans un cadre de référence a pour corollaire inévitable l'absence de spécification quant à la localisation de cette position. Même si, comme on l'a souligné ci-dessus, certaines données plaident pour un découpage possible du tout en un ensemble de positions constituant des « endroits » (22, 37-39), ceux-ci n'ont qu'une existence virtuelle – non visuelle – (44-45) et possèdent, par conséquent, un statut intermédiaire entre celui des places-repère matérialisées (42) et des NLI (35-36 ; *Il y a un tabouret à un angle du tapis ; Il y a une inscription à une extrémité de la baguette*) d'une part et celui des places-repère non matérialisées d'autre part (40-41)¹². Tout en ouvrant la voie à une forme de spécification sous-spécifiée (tours existentiels : 37-39), *endroit* ne peut, à lui seul et en l'absence d'informations supplémentaires, donner lieu à ce type de spécification lorsqu'elle est véritablement localisatrice (44-45).

Quoi qu'il en soit, l'ajout de modificateurs permettant de mieux caractériser l'entité identifiée par le terme *endroit* à l'intérieur du cadre de référence considéré conduit à des descriptions spatiales standard qui paraissent nettement plus acceptables :

(46) *Le trou est à un endroit usé/peu visible du manteau*

(47) *L'abeille est à un endroit suintant/charnu de la poire*

En dépit de la décomposition potentielle du cadre de référence en segments (d'extension restreinte) du même type et du contraste qui s'établit souvent entre l'entité ou les entités que dénote *endroit* et les autres zones d'un tout, ce terme ne semble donc pas préciser, dans son sémantisme, la position des entités qu'il sert à identifier (nous rejoignons, sur ce point, les propositions de Huyghe (2006a, 2006b, 2007) et Borillo (2006)). Comme on l'a indiqué, il n'y a là que cohérence avec le fonctionnement général de ce marqueur dont la caractéristique première est de pouvoir désigner des entités à n'importe quelle position d'un cadre de référence. Si les entités pointées au moyen de l'emploi dépendant d'*endroit* correspondent à des lieux, c'est plus exactement à des lieux non spécifiés que l'on a affaire. Et l'on comprend,

¹⁰ Seules les places-repère matérialisées peuvent entraîner la structuration du cadre de référence en un ensemble de places (Aurnague 2004, à paraître).

¹¹ Des phrases telles que *La tache/Le trou est visible à un (seul) endroit du manteau* ou *Les taches/trous sont regroupé(e)s à un endroit du manteau* sont, malgré tout, envisageables mais elles diffèrent de la construction standard (en être à) caractéristique de la spécification sous-spécifiée par le fait qu'elles n'ont pas pour but premier de localiser la (ou les) cible(s) concernée(s) mais de signaler (en la situant éventuellement) l'une de ses (leurs) propriétés (visibilité, structure...). Nous remercions A. Borillo pour cette observation.

¹² Nous rappellerons plus loin que les entités découpées par les NLI (sur un tout) n'ont souvent pas d'existence a priori et ne deviennent référentiellement présentes/saillantes que lorsque le NLI est utilisé. C'est probablement à un continuum plus précis que l'on a donc affaire, depuis les entités clairement matérialisées jusqu'à celles dont la présence référentielle est la plus problématique : places-repère matérielles – NLI – *endroit* – places-repère non matérialisées (plutôt que places-repère matérielles/NLI – *endroit* – places-repère non matérialisées).

du coup, les difficultés rencontrées pour associer *endroit* à la préposition *à* dans des constructions faisant appel à la spécification sous-spécifiée mais qui n'en restent pas moins localisatrices. Rappelons, à ce propos, que l'usage localisateur de *à* nécessite précisément le recours à des lieux spécifiés.

Endroit se distingue donc des NLI qui, bien qu'ils réfèrent aussi à des lieux, spécifient dans leur contenu sémantique même la localisation des entités circonscrites au sein d'une entité-tout (il s'agit donc ici de lieux spécifiés). Le repérage de ces entités est réalisé, nous l'avons dit, au moyen d'informations qui relèvent de l'orientation (ex : *haut, avant, gauche*), de la topologie (ex : *intérieur, bord, coin*) ou encore de la distance (ex : *centre, milieu, extrémité*). Mais loin d'être identifiées de manière isolée (distribution arbitraire), ces zones s'organisent en un système de localisations antagonistes définissant des oppositions graduelles : haut vs. bas, avant vs. arrière, gauche vs. droite, intérieur vs. extérieur-limite(s), centre-milieu vs. périphérie-extrémités (Aurnague 1996, 2004 ; voir aussi note 9). Il n'est d'ailleurs pas impossible que la forte propension des NLI à désigner des portions d'espace adjacentes aux zones matérielles qu'elles découpent (dans un tout) soit en partie imputable au caractère fixe et spécifié de ces dernières.

Hormis la caractérisation d'*endroit* (emploi dépendant) et des NLI comme désignateurs de lieux non spécifiés dans le premier cas et de lieux spécifiés dans le second, ces deux types de marqueurs présentent d'autres propriétés – en partie communes – méritant d'être rapidement signalées.

Les NLI rejoignent, tout d'abord, le terme *endroit* en ce qu'ils identifient, comme lui, des entités aux frontières floues (où se termine l'avant d'une voiture ?). Cette propriété importante des NLI, combinée à leur caractère localisateur (non fonctionnel), les distingue nettement des noms de composants dénotant les parties fonctionnelles d'un tout. Lorsqu'un NLI est utilisé pour se référer à une partie (géométrique et/ou fonctionnelle) aux frontières définies (ex : *le haut du buffet*), il perd généralement son statut initial et endosse celui de nom de composant (Aurnague 1996, 2004 ; cf. note 9).

Deuxièmement, *endroit* semble fréquemment suggérer la décomposition d'un cadre de référence en un ensemble d'entités du même type mais, comme on a pu le voir, cette décomposition demeure essentiellement virtuelle. La possibilité de dénoter des entités/zones à n'importe quelle position d'un cadre de référence a pour conséquence que ces entités/zones n'existent qu'à travers l'acte de désignation lui-même et sur la base des éléments souvent accidentels ou contingents servant à les repérer (cible localisée dans cette zone ou propriété plus interne du site). Ce fonctionnement est assez parallèle à celui des NLI dans la mesure où ceux-ci isolent, dans le tout, des entités qui ne sont réellement perceptibles ou, du moins, saillantes – visuellement comme conceptuellement – qu'au moment de l'action de désignation (ainsi on ne décompose pas spontanément un arbre en un haut, un milieu et un bas ou une table en une surface, des côtés, des angles/coins, etc. ; la plupart des locuteurs/sujets utiliseront des noms de composants). Les zones identifiées par les NLI n'émergent donc que de façon sporadique via les descriptions linguistiques auxquelles ceux-ci sont intégrés (ex : *L'oiseau est au milieu de l'arbre*) et ce constat nous a conduit à parler de dépendance existentielle de type référentiel à propos de ces marqueurs (Aurnague 1998, 2004). Un élément important, lié à l'acte de désignation, distingue néanmoins les entités qu'introduisent *endroit* ou les NLI. Alors que ces derniers indiquent, dans leur sémantisme même, la localisation des zones identifiées à partir de propriétés présentes dans l'entité-tout (propriétés qui définissent un système organisé de localisations opposées), *endroit* ne dit rien quant à la position des éléments dénotés au sein d'un cadre de référence et cette position est souvent précisée au moyen de propriétés accidentelles ou contingentes. Si la subordination à l'acte de désignation suggère, pour ces deux catégories de noms, une forme de dépendance

référentielle, cette dépendance est donc orientée vers l'entité-tout et son organisation interne dans le cas des NLI, alors qu'elle semble reposer sur des éléments plus contingents pour *endroit*. C'est, en tout cas, comme cela que nous nous expliquons le caractère fortement relationnel par rapport au tout des NLI (phénomène de grammaticalisation) et la dépendance plus équilibrée entre cible (et, plus généralement, propriétés contingentes) et cadre de référence qui caractérise *endroit* (cf. début de la section ainsi que notes 4 et 5).

Un troisième élément nous semble rapprocher le fonctionnement d'*endroit* et celui des NLI, qui a trait aux conditions d'émergence et d'identification des portions d'espace. L'analyse des NLI a ainsi montré que si ces marqueurs ont parfois la faculté de désigner des portions d'espace en emploi purement nominal (non prépositionnel : *Le haut de la porte est sale ; L'arrière/Le dessous de l'armoire est sale*), cette tendance est sensiblement plus marquée lorsqu'ils apparaissent dans des locutions prépositionnelles où ils sont associés à la préposition *à* (cf. (12) et *Le tabouret est à l'angle du tapis*) (Aurnague 1996, 2004). Ce type de construction paraît donc mettre en avant toutes les potentialités des lieux et, en particulier, la possibilité qu'ils offrent de dénoter des portions d'espace dans lesquelles d'autres entités peuvent être localisées. Notons que ces remarques rejoignent les observations de Huyghe (2006a, 2006b, 2007) sur la nature fortement localisatrice des noms génériques d'espace (ex : *endroit, lieu, place, région, zone*) et sur leur prédilection pour les emplois prépositionnels.

Indiquons enfin que, de façon similaire aux NLI et contrairement aux noms de composants, *endroit* s'associe, dans son emploi dépendant, à des entités-touts de nature diverse, qu'il s'agisse de lieux géographiques (ex : crête, champ), d'entités mixtes (ou de parties d'entités mixtes : bâtiment, couloir) ou bien d'objets (ex : table, bâton) : *une extrémité de la crête/du champ/du bâtiment/du couloir/de la table/du bâton ; un endroit de la crête/du champ/du bâtiment/du couloir/de la table/du bâton*.

Ceci nous conduit tout naturellement à considérer l'emploi « autonome » d'*endroit* qui, on le verra, impose des conditions assez restrictives quant aux entités qu'il est susceptible de désigner.

3. Emploi autonome d'*endroit* et lieux géographiques

A côté de son emploi dépendant examiné jusqu'ici, *endroit* présente un usage dans lequel il n'est généralement pas suivi d'un groupe prépositionnel (en particulier spatial ou processif) et ne fait appel, même implicitement, à aucun cadre de référence englobant (Borillo 2006, Huyghe 2006a, 2006b, 2007) :

(48) *Cette vallée est un endroit très paisible*

(49) *Cette baie est le plus bel endroit que j'aie jamais vu*

(50) *Quel bel endroit !*

(51) *Je déteste cet endroit !*

Ainsi que le montrent les exemples (48-49), ce type d'emploi met fréquemment en jeu des entités géographiques et l'observation de phrases exclamatives telles que (50-51) révèle d'ailleurs qu'*endroit* ne peut alors s'appliquer à des entités du contexte ou du cotexte catégorisées comme étant des objets (ex : boîte, sac, chaise, table ; ??**Quel bel endroit que ce(tte) boîte/sac/chaise/table !*).

Le cas des entités mixtes est plus délicat et mérite que l'on s'y arrête. Remarquons, tout d'abord, que des énoncés tels que (52) et (54) s'avèrent problématiques s'ils sont utilisés avec un point de vue extérieur au bâtiment qui viserait à qualifier sa structure et sa « matérialité ». Ils deviennent, en revanche, beaucoup plus acceptables dès lors que l'on se place dans une perspective interne à l'entité mixte. Ceci est partiellement illustré par les phrases (53, 55) qui

se réfèrent à des propriétés mettant en jeu l'intérieur du bâtiment et forcent, d'une certaine manière, l'adoption d'un tel point de vue.

(52) *Ce bâtiment est un endroit magnifique*

(53) *Ce bâtiment est un endroit lumineux/vaste*

(54) *Quel bel endroit que cette église !*

(55) *Cette église est un endroit à l'acoustique exceptionnelle*

(56) (?) *Cette propriété est un endroit unique*

Ces observations n'ont rien d'étonnant et constituent, au contraire, une validation de la catégorisation que nous avons été amenés à proposer pour les entités spatiales (Aurnague 1996, 2004, Aurnague et al. 2005). Les bâtiments/habitations y ont, en effet, un statut un peu particulier – d'où leur nom d'« entités mixtes » – puisque, tout en étant des entités géographiques (stabilité dans le cadre de référence terrestre, détermination d'une portion d'espace), ils possèdent des propriétés qui les rapprochent de nombreux objets (structuration en parties fonctionnelles) et peuvent, sous certaines conditions, être traités comme tels. Ceci se produit, par exemple, en basque où la référence aux composants ou parties fonctionnelles d'une entité mixte à travers une construction génitive peut se faire aussi bien au moyen du génitif locatif que du génitif possessif, ce dernier étant, le plus souvent, réservé aux objets (Asher 2007, Aurnague 1998, 2002, 2004). Les exemples (52-55) sont une illustration supplémentaire de la nature ambivalente des entités mixtes qui, pour mériter la qualification d'« endroit », doivent être considérées avec la portion d'espace qu'elles déterminent (à savoir leur intérieur), et non en tant qu'éléments purement matériels. Remarquons qu'une entité mixte incluse dans un lieu géographique ou associée à lui aura une tendance plus nette à être perçue sous cet angle (géographique) et se combinera plus naturellement au terme *endroit* (56). Mais il s'agit là d'un cas un peu exceptionnel.

Dans son emploi autonome, *endroit* se réfère, par conséquent, à des lieux géographiques ainsi qu'à des entités mixtes (pour peu que celles-ci conservent leur statut géographique). La classification des entités spatiales adoptée ici définit les lieux géographiques comme des éléments stables dans le cadre terrestre, qui déterminent des portions d'espace (cf. supra et section 1). Le cadre de référence terrestre est donc inhérent aux lieux géographiques et n'a pas besoin d'être mis en avant ou précisé (il est plutôt mis en arrière-plan, voire occulté). Les lieux géographiques sont, de ce point de vue, les seuls à être vraiment « ontologiques » et doivent être distingués des lieux plus clairement « fonctionnels ». Ces derniers présentent, en effet, un caractère « construit » et nécessitent généralement la donnée implicite ou explicite du cadre de référence servant à l'évaluation de la stabilité (ex : emplois dépendants d'*endroit*, NLI, lieux éphémères construits en contexte (cf. note 3)).

Parce qu'il se réfère à des lieux géographiques mais aussi en raison de l'absence de spécification dont il fait preuve (voir plus loin), l'emploi autonome d'*endroit* peut être mis en parallèle avec celui des noms communs d'entités géographiques (ex : *prairie, forêt, montagne, village, ville*). Les noms communs de lieux ne fournissent ou ne présupposent aucune information sur la position de l'entité qu'ils introduisent (contrairement aux noms propres) et les variations en termes de niveau de spécification dessinent la gradation suivante du point de vue de l'acceptabilité de la préposition à :

(57) ??(Aujourd'hui) *Max est à un village*

(58) ??(Aujourd'hui) *Max est à un village retiré*

(59) ?(Aujourd'hui) *Max est à un village du canton*

(60) (Aujourd'hui) *Max est au chef-lieu du canton/village/à Oust*

Entre l'absence quasi totale de spécification représentée par le recours au seul déterminant indéfini (57) et son niveau le plus élevé – article défini – (60), la spécification sous-spécifiée (59) paraît offrir un degré intermédiaire de précision dans l'identification du site et garantir,

en quelque sorte, un niveau minimal de spécification. Notons, au passage, que les noms propres de lieux géographiques se situent – avec les groupes nominaux définis – à l'échelon maximal en termes de spécification (60)¹³.

La combinaison d'*endroit* et de la préposition *à* montre, qu'ici encore, le contenu sémantique de ce terme ne spécifie pas la position de l'entité désignée (article indéfini : 61). L'ajout de modificateurs et/ou le recours à l'article défini conduisent, à nouveau, à des descriptions de plus en plus acceptables à mesure qu'augmente le niveau de spécification (62-64).

(61) ???*Max est à un endroit*

(62) (?)*Max est à un endroit arboré*

(63) (?)*Max est à un endroit arboré du parc*

(64) *Max est à l'endroit le plus arboré du parc*

Il faut bien voir, cependant, que, s'il constitue un moyen de renforcer la spécification, l'ajout d'un groupe prépositionnel spatial introduisant un cadre de référence englobant (63-64), fait inmanquablement basculer *endroit* de son emploi autonome à son emploi dépendant analysé plus haut (section 2)¹⁴.

Les données précédentes montrent donc que l'emploi autonome d'*endroit* se réfère à des lieux géographiques sous-tendus, en arrière-plan et de manière inhérente, par la notion de cadre de référence terrestre. Mais, comme dans le cas des noms communs de lieux géographiques, le contenu sémantique d'*endroit* ne précise pas la position des entités concernées et l'on a donc affaire à des lieux non spécifiés. Un certain degré de spécification peut être rétabli à travers l'usage de modificateurs et/ou de l'article défini ainsi qu'au moyen de constructions à article indéfini caractéristiques de la spécification sous-spécifiée : néanmoins, ces diverses solutions induisent fréquemment l'introduction d'un cadre de référence englobant (au sein duquel est repérée la position de l'entité dénotée) et l'on quitte alors l'emploi autonome d'*endroit* pour se retrouver dans la sphère de son emploi dépendant (ceci est assez systématique pour les descriptions avec article défini et pour la spécification sous-spécifiée). Les usages localisateurs de *à* s'appliquant à des lieux spécifiés, il n'est dès lors pas étonnant de constater que son association à *endroit* concerne quasi exclusivement l'emploi dépendant de ce terme. Le recours à une préposition topologique telle que *dans* est a priori moins aligné sur l'un ou l'autre des deux usages d'*endroit* mais, dans la mesure où ce genre de marqueurs constituent une alternative à *à* (lorsque cette préposition ne peut être utilisée), il est logique de les voir apparaître, de manière préférentielle, dans les énoncés basés sur l'usage autonome d'*endroit* : ainsi, la phrase *Max est dans un endroit arboré* se substitue-t-elle avantageusement à (62).

Un même lieu pourra, en tout cas, être présenté sous des points de vue distincts selon qu'il est combiné à la préposition *à* et inclus dans un cadre englobant (usage dépendant : 65) ou qu'il apparaît comme étant plus autonome (recours à *dans* : 66) :

(65) *Je ne me cacherai pas à cet endroit*

(66) *Je ne me cacherai pas dans un tel endroit*

L'utilisation de *à* constitue, comme on l'a dit, un indice très fort de l'emploi dépendant d'*endroit* et elle signale qu'un cadre de référence englobant est activé. Celui-ci n'est pas

¹³ L'utilisation de ces désignateurs rigides paraît, en effet, présupposer que les entités correspondantes peuvent être identifiées de façon unique dans le contexte situationnel, tout particulièrement sur la base de leur localisation. Il est, à ce titre, intéressant de constater, qu'en basque, le recours à un nom propre désignant une entité mixte implique que celle-ci soit traitée comme un lieu, et non comme un objet, dans les descriptions méronomiques (association au génitif locatif (15) : Aurnague 1998, 2002, 2004).

¹⁴ A ce propos, il vaut la peine de noter que, comme dans les exemples (44-47), *endroit* ne semble se prêter à des descriptions mettant en jeu la spécification sous-spécifiée qu'en présence de modificateurs susceptibles de mieux caractériser l'entité à laquelle il est fait référence (comparer (63) et ???*Max est à un endroit du parc*).

nécessairement explicite ni immédiat et peut varier selon le contexte situationnel, comme l'illustrent les deux énoncés suivants tirés des travaux de Huyghe (2006a, 2006b) :

(67) *Je ne sais plus à quel endroit j'ai mis mes clés*

(68) *A quel endroit le trésor est-il enterré ?*

Comme on peut le constater, la frontière entre les deux emplois d'*endroit* – dépendant et autonome – examinés ici s'avère parfois ténue et le fait que tous deux fassent, plus ou moins ouvertement, appel à des cadres de référence (correspondant à l'entité-tout dans le premier cas et au cadre terrestre dans le second) peut légitimement conduire à se demander, avec Borillo (2006), « s'il existe un *endroit* qui, tout compte fait, ne soit pas un *endroit du monde* ».

4. Conclusion : retour sur les notions de lieu et de spécification

L'étude du nom générique de localisation *endroit* a permis de confirmer et d'approfondir le rapprochement que nous avons déjà fait entre NLI et noms propres de lieux géographiques en tant que marqueurs dénotant des lieux spécifiés. En effet, *endroit* peut désigner des entités stables/fixes au sein du cadre de référence que définit une entité-tout (emploi dépendant) aussi bien que se référer à des entités géographiques, intrinsèquement fixes dans le cadre terrestre (emploi autonome). Que le cadre de référence soit constitué par une entité de type objet ou qu'il corresponde au référent terrestre, *endroit* dénote, ici encore, des lieux mais, à la différence des NLI et des noms propres (de lieux), son sémantisme n'indique pas la position de l'entité concernée (il ne s'agit donc pas de lieux spécifiés) : celle-ci doit être précisée au moyen de déterminants et/ou de modifieurs et ce travail a été l'occasion de mettre en évidence une construction particulière qualifiée de « spécification sous-spécifiée ». Ce procédé de spécification repose sur l'identification d'un groupe d'éléments du même type au sein du cadre de référence, l'entité dénotée étant réputée appartenir à cet ensemble. Certaines caractéristiques de la spécification sous-spécifiée ont été relevées au fil du texte mais elle devrait faire l'objet d'une analyse plus détaillée, concernant, tout particulièrement, la nature du tout (cadre de référence) et de la collection qu'il contient ainsi que des relations s'établissant entre ces deux entités.

La définition de lieu esquissée dans (Aurnague 1996) et développée dans des recherches postérieures (Aurnague 1998, 2002, 2004, Aurnague et al. 2005) a souvent été utilisée dans cet article et elle nous paraît, au terme de ce parcours, conserver sa validité. Cette définition est fondée sur des concepts qui n'avaient pas été, jusque là, articulés de cette manière, ni même, parfois, utilisés dans le sens que nous leur prêtons¹⁵. Elle fait, rappelons le, appel au concept de cadre de référence au sein duquel l'entité caractérisée comme un lieu est censée maintenir une position stable/fixe. Par ailleurs, et au-delà de sa stricte matérialité, cette entité doit pouvoir déterminer une portion d'espace susceptible d'accueillir d'autres éléments.

La notion de spécification est, comme on l'a vu, indépendante de celle de lieu mais elle interagit activement avec elle et il est probable qu'elle joue un rôle important dans le processus d'émergence des portions d'espace (notamment pour les lieux fonctionnels, non ontologiques). Ces deux notions doivent, en tout cas, impérativement être combinées pour qu'une entité soit véritablement localisatrice et puisse être sélectionnée par la préposition *à*.

¹⁵ Il en va ainsi du concept de cadre de référence régulièrement invoqué dans l'étude de l'orientation et des marqueurs orientationnels ainsi que de la fixité/stabilité d'une entité qui est, la plupart du temps, appréhendée de manière relative et temporaire (cf. distinction cible/site) plutôt que dans une perspective durable, à l'intérieur d'un cadre de référence (perspective qui tient compte, entre autres, de la possibilité ou non de déplacer les entités). Par ailleurs, la notion de portion d'espace présente dans (Vandeloise 1986) a peu été utilisée avant (Vieu 1991) qui la remplace (sous le nom de « morceau d'espace ») dans un panorama ontologique plus large et en propose une définition assez précise notamment pour ce qui concerne ses rapports avec les entités matérielles.

Les types complexes ou « dot objects » définis dans (Pustejovsky 1996) et formalisés puis appliqués au domaine spatial dans (Asher & Pustejovsky 2000) et (Asher 2007) constituent probablement un outil adéquat pour la modélisation de la notion de lieu proposée ici. Ils devraient permettre, en particulier, de rendre compte, avec la souplesse nécessaire, de la focalisation possible sur la partie matérielle de l'entité ou sur la portion d'espace que celle-ci détermine aussi bien que de l'instanciation simultanée de ces deux propriétés¹⁶. Il est, cependant, important de rappeler qu'une entité n'endosse pleinement le statut de lieu et ne fonctionne comme tel qu'en présence d'une portion d'espace disponible pour localiser d'autres entités.

Tout en corroborant les hypothèses déjà avancées quant au fonctionnement de *à*, l'analyse du nom *endroit* nous a conduit à mieux cerner la nature des sites admis par cette préposition (dans son emploi localisateur), en précisant notamment les propriétés et moyens de désignation des lieux spécifiés. D'un point de vue méthodologique, l'étude des prépositions locatives est apparue, une fois encore, intimement liée à celle de la catégorisation des entités spatiales. Les recherches sur l'expression linguistique de l'espace nécessitent, à n'en pas douter, l'articulation rigoureuse de ces deux démarches.

Références

- Asher, N. (2007). Objects, locations and complex types. In M. Aurnague, M. Hickmann & L. Vieu (eds), *The categorization of spatial entities in language and cognition*. Amsterdam : John Benjamins, pp. 317-361.
- Asher, N. & Pustejovsky, J. (2000). *The metaphysics of words in context*. Manuscrit.
- Aurnague, M. (1996). Les Noms de Localisation Interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français. *Cahiers de Lexicologie*, 69, pp. 159-192.
- Aurnague, M. (1998). Basque genitives and part-whole relations: typical configurations and dependences. *Carnets de Grammaire*, 1. Toulouse : rapport ERSS.
- Aurnague, M. (2002). Relations de partie à tout, configurations typiques et dépendances : analyse sémantique de quelques constructions génitives du basque. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 11, pp. 69-85.
- Aurnague, M. (2004). *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*. Leuven/Paris : Peeters.
- Aurnague, M. (à paraître). Places-repère, localisation et routines : lorsque l'analyse du nom *place* rejoint celle de la préposition *à*. A paraître dans *Corela* (Espace, préposition, cognition, Hommage à Claude Vandeloise, G. Col & C. Collin (eds)).
- Aurnague, M., Hickmann, M., & Vieu, L. (2005). Les entités spatiales dans la langue : étude descriptive, formelle et expérimentale de la catégorisation. In C. Thinus-Blanc & J. Bullier (eds), *Agir dans l'espace*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 217-232.

¹⁶ Les « dot objects » ne sont pas le résultat de l'« intersection » entre deux types plus élémentaires, comme cela pourrait être le cas dans un treillis. Par exemple, le dot object Physical•Space correspondant à un lieu sera constitué par le triplet {Physical•Space, Physical, Space} contenant le type complexe à proprement parler ainsi que ses caractéristiques matérielle d'une part et « spatiale » (portion d'espace) d'autre part. Un opérateur (d'élaboration) permet de se focaliser sur l'une des facettes du type complexe, ses autres caractéristiques n'étant pas pour autant écartées mais demeurant, en quelque sorte, en arrière-plan (Asher 2007, Asher & Pustejovsky 2000).

- Aurnague, M. & Vieu, L. (1993). A three-level approach to the semantics of space. In C. Zelinsky-Wibbelt (ed), *The semantics of prepositions: from mental processing to natural language processing*. Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 395-439.
- Borillo, A. (1999). Partition et localisation spatiale : les Noms de Localisation Interne. *Langages*, 136 (Sémantique lexicale et grammaticale, Y.Y. Mathieu (ed)), pp. 53-76.
- Borillo, A. (2001). La détermination et la préposition de lieu à en français. In X. Blanco, P.A. Buvet & Z. Gavriilidou (eds), *Détermination et formalisation*. Amsterdam : John Benjamins, pp. 85-99.
- Borillo, A. (2006). Y a-t-il un *endroit* qui, tout compte fait, ne soit pas un *endroit du monde* ? In M. Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers & I. Tamba (eds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^e anniversaire*. Leuven/Paris : Peeters, pp. 471-485.
- Hill, D. (1996). Distinguishing the notion “place” in an Oceanic language. In M. Pütz & R. Dirven (eds), *The construal of space in language and thought*. Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 307-328.
- Huyghe, R. (2006a). Entre localisation et partition, le cas d'*endroit*. In G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (eds), *La relation partie-tout*. Leuven/Paris : Peeters, pp. 41-57.
- Huyghe, R. (2006b). *Les noms génériques d'espace en français*. Thèse de Doctorat, Université de Lille 3.
- Huyghe, R. (2007). Les noms de localisation spatiale face au problème de la synonymie. *Cahiers du LRL*, 1 (Interprétation : aspects sémantiques et pragmatiques. Entre théorie et applications, L. Fraczak & F. Lebas (eds)), pp. 85-103.
- Kleiber, G. (1995a). D'*ici* à *là* et vice versa : pour les aborder autrement. *Le Gré des Langues*, 8, pp. 8-27.
- Kleiber, G. (1995b). *Ici* on ne peut pas utiliser *là*. In A. Figueroa & J. Lago (eds), *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*. Universidade de Santiago de Compostela, pp. 133-146.
- Pustejovsky, J. (1995). *The generative lexicon*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- Vandeloise, C. (1987). La préposition à et le principe d'anticipation. *Langue Française*, 76, pp. 77-111.
- Vandeloise, C. (1988). Les usages statiques de la préposition à. *Cahiers de Lexicologie*, 53, pp. 119-148.
- Vandeloise, C. (1999). Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. In M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.P. Maurel, C. Molinier & C. Muller (eds), *L'emprise du sens : structures linguistiques et interprétations, Mélanges offerts à Andrée Borillo*. Amsterdam : Rodopi, pp. 303-321.
- Vandeloise, C. (2001). *Aristote et le lexique de l'espace : rencontres entre la physique grecque et la linguistique cognitive*. Stanford, CA : CSLI.

- Vieu, L. (1991). *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*. Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.
- Vieu, L. (1997). Spatial representation and reasoning in artificial intelligence. In O. Stock (ed), *Spatial and temporal reasoning*. Dordrecht : Kluwer, pp. 5-41.